

Demande d’admissibilité à la contribution réduite

Dans ce formulaire, les lettres encadrées (exemple: **A**) font référence à une liste de documents à joindre. Il est important de cocher au verso du formulaire les cases qui correspondent à votre situation. Vous devez remettre au prestataire de services de garde le présent formulaire dûment rempli et signé, de même que chacun des documents dont la case a été cochée au verso de ce formulaire afin qu’une décision puisse être rendue quant à votre admissibilité.

Rubrique 1 – IDENTIFICATION

Parent

Le titulaire de l’autorité parentale ou la personne qui assume de fait la garde de l’enfant

Nom

Prénom

N° d’assurance sociale

Adresse de résidence

Numéro

Rue, avenue, boulevard, case postale

Appartement

Ville, municipalité

Province

Code postal

N° de téléphone (résidence)

Ind. rég.

N° de téléphone (travail)

Ind. rég.

Poste

Quel est votre lien avec le ou les enfants ?

☐ Mère

☐ Père

☐ Autre personne

Avez-vous la citoyenneté canadienne ?

☐ Oui

A

☐ Non

A et B

Si vous faites cette demande pour plus de deux enfants, veuillez utiliser un second formulaire, en indiquant le rang de l’enfant (3^e, 4^e, etc.)

Premier enfant

Deuxième enfant

Nom

Prénom

Date de naissance

A

Année

Mois

Jour

Nom

Prénom

Date de naissance

A

Année

Mois

Jour

Rubrique 2 – BESOINS DE GARDE

Cochez (✓) la case qui correspond à vos besoins.

Premier enfant visé par cette demande

Deuxième enfant visé par cette demande

Enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre de l’année de référence

E

☐ Période continue de 2 h 30 à 4 heures par jour

☐ Période continue de plus de 4 heures par jour jusqu’à un maximum de 10 h par jour

Enfant âgé de 5 ans ou plus au 30 septembre de l’année de référence, qui ne peut pas être reçu dans un service de garde en milieu scolaire en raison de l’absence d’un tel service ou de place disponible.

F

☐ Période continue ou périodes discontinues totalisant au moins 2 h 30 par jour pour une période de garde maximale de 5 heures par jour s’échelonnant entre 6 h 30 et 18 h 30.

Date prévue de la 1^{re} journée de garde

Année

Mois

Jour

Date prévue de fin de la garde (si vous la connaissez)

Année

Mois

Jour

Enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre de l’année de référence

E

☐ Période continue de 2 h 30 à 4 heures par jour

☐ Période continue de plus de 4 heures par jour jusqu’à un maximum de 10 h par jour

Enfant âgé de 5 ans ou plus au 30 septembre de l’année de référence, qui ne peut pas être reçu dans un service de garde en milieu scolaire en raison de l’absence d’un tel service ou de place disponible.

F

☐ Période continue ou périodes discontinues totalisant au moins 2 h 30 par jour pour une période de garde maximale de 5 heures par jour s’échelonnant entre 6 h 30 et 18 h 30.

Date prévue de la 1^{re} journée de garde

Année

Mois

Jour

Date prévue de fin de la garde (si vous la connaissez)

Année

Mois

Jour

Rubrique 3 – PROGRAMMES D’AIDE FINANCIÈRE

(Programme objectif emploi, Programme d’aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse ou Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris)

3.1

Recevez-vous une prestation en application du Programme objectif emploi, du Programme d’aide sociale, du Programme de solidarité sociale ou du Programme alternative jeunesse prévus par la Loi sur l’aide aux personnes et aux familles (chapitre A-13.1.1), ou en vertu du Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris ?

☐ Oui

C

☐ Non

Si vous avez répondu non, passez à la Rubrique 4 – RENSEIGNEMENT EXIGÉ DANS LE CAS D’UNE RÉINSCRIPTION

Veuillez signer l’autorisation de communiquer des renseignements si vous recevez des prestations d’un programme d’aide financière visé à la présente rubrique.

J’autorise le ministère de la Famille à vérifier, dans le cadre de l’exemption de la contribution réduite, mon admissibilité au Programme objectif emploi, au Programme d’aide sociale, au Programme de solidarité sociale, au Programme alternative jeunesse ou au Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

Signature du parent

Date

Année

Mois

Jour

Rubrique 4 – RENSEIGNEMENT EXIGÉ DANS LE CAS D’UNE RÉINSCRIPTION

4.1

Depuis le 1^{er} septembre de l’année de référence, avez-vous bénéficié de la contribution réduite ou, si vous recevez une prestation d’un programme d’aide financière visé à la rubrique 3, avez-vous été exempté/exemptée du paiement de la contribution réduite ?

☐ Oui

D

☐ Non

Rubrique 5 – SIGNATURE

Je déclare que les renseignements qui figurent dans cette demande sont exacts et complets. Notez qu’en vertu du Règlement sur la contribution réduite, le parent doit aviser sans délai le prestataire de services de garde de tout changement affectant les renseignements ou les documents qui ont servi à établir son admissibilité au paiement de la contribution réduite ou à son exemption.

Signature du parent

Date

Année

Mois

Jour

Ministère de la Famille

FO-0601 (08-2018)

Copie blanche : TITULAIRE DE PERMIS OU BUREAU COORDONNATEUR — Copie jaune : PARENT

Page 1 de 2

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Cochez () les cases qui correspondent à votre situation selon les lettres encadrées sur le formulaire.

☐

A

Un certificat ou l’acte de naissance du parent ou, dans le cas du parent ayant la citoyenneté canadienne, tout autre document établissant sa citoyenneté canadienne (carte de citoyenneté, certificat de citoyenneté canadienne, passeport canadien, certificat d’une naissance canadienne à l’étranger, certificat du statut d’Indien).

☐

A

Un certificat ou l’acte de naissance du premier enfant visé par cette demande.

☐

A

Un certificat ou l’acte de naissance du deuxième enfant visé par cette demande.

IMPORTANT: Votre certificat ou votre acte de naissance ou, le cas échéant, le document établissant votre citoyenneté canadienne ainsi que le certificat ou l’acte de naissance de votre ou de vos enfants doivent être présentés au prestataire de services de garde. Une photocopie certifiée conforme à l’original par le prestataire de services de garde doit être conservée au dossier parental.

☐

B

Si vous n’avez pas la citoyenneté canadienne et que vous ne pouvez fournir votre certificat ou votre acte de naissance ou celui de votre ou de vos enfants, vous devez produire une déclaration sous serment qui explique les motifs pour lesquels vous ne pouvez le ou les fournir, et qui précise la date de naissance de votre ou de vos enfants, le cas échéant. De plus, si vous n’avez pas la citoyenneté canadienne, veuillez cocher (✓), dans le tableau qui suit, la case se rapportant à votre statut et remettre les documents exigés selon votre statut.

TABLEAU DES DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉS DU PARENT QUI N’A PAS LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

Résident permanent	Personne autorisée à soumettre sur place une demande de résidence permanente	Étrangers avec statuts			
		Travailleur temporaire (cette catégorie n’inclut pas la personne ayant demandé le statut de réfugié et qui est titulaire d’un permis de travail)	Étudiant étranger	Titulaire d’un permis de séjour temporaire	Parent reconnu comme Réfugié Personne à protéger Personne protégée
☐	☐	☐	☐	☐	☐
Documents exigés	Documents exigés	Documents exigés	Documents exigés	Documents exigés	Documents exigés
Copie de la fiche relative au droit d’établissement (IMM-1000) ou Copie de la carte de résident permanent ou Copie de la confirmation de résidence permanente délivrée par les autorités canadiennes de l’immigration	Copie de la lettre délivrée par les autorités canadiennes de l’immigration établissant que la personne est autorisée à soumettre au Canada une demande de résidence permanente et Copie du certificat de sélection délivré en vertu de l’article 3.1 de la Loi sur l’immigration au Québec	Copie du permis de travail délivré par les autorités canadiennes de l’immigration ou Si le ressortissant étranger est exempté de l’obligation d’être titulaire d’un tel permis, copie du document attestant son droit de se trouver au Canada	Copie d’un certificat d’acceptation délivré en vertu de l’article 3.2 de la Loi sur l’immigration au Québec et Copie d’une lettre du ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport attestant que la personne est récipiendaire d’une bourse d’études du gouvernement du Québec en application de la politique relative aux étudiants étrangers dans les collèges et universités du Québec	Copie d’un permis de séjour temporaire dont la codification établit qu’il a été délivré en vue de l’octroi éventuel de la résidence permanente et Copie du certificat de sélection délivré en vertu de l’article 3.1 de la Loi sur l’immigration au Québec	Copie du certificat de sélection délivré en vertu de l’article 3.1 de la Loi sur l’immigration au Québec et Copie de la lettre de l’autorité canadienne compétente établissant que la personne est un réfugié ou une personne à protéger ou encore une personne protégée au sens de la Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés

☐

C

Une preuve que vous recevez des prestations en vertu du Programme objectif emploi, du Programme d’aide sociale, du Programme de solidarité sociale ou du Programme alternative jeunesse prévus par la Loi sur l’aide aux personnes et aux familles (chapitre A-13.1.1), ou en vertu du Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

☐

D

Une attestation des services de garde reçus précisant notamment la date de début de fréquentation de l’enfant, la date de cessation des services de garde ainsi que le nombre total de journées de garde à contribution réduite dont vous avez bénéficié depuis le 1^{er} septembre de l’année de référence. Si vous recevez une prestation d’un programme d’aide financière visé à la rubrique 3 (Programme objectif emploi, Programme d’aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse ou Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris), le nombre total des journées de garde pour lesquelles vous avez été exempté/exemptée de payer la contribution réduite.

☐

E

Une copie de l’entente de services de garde signée avec la personne responsable d’un service de garde en milieu familial, le cas échéant.

☐

F

Une attestation signée par le directeur de l’école que fréquente l’enfant âgé de 5 ans et plus au 30 septembre de l’année de référence, établissant l’absence d’un service de garde en milieu scolaire ou l’absence de place disponible, selon le cas.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DÉCISION DU TITULAIRE DE PERMIS OU DU BUREAU COORDONNATEUR DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Identification

Nom du titulaire de permis ou du bureau coordonnateur

N° de l’établissement

Nom de la personne responsable du service de garde en milieu familial

Prénom

Décision

☐ Oui La demande du parent est acceptée; le parent remplit toutes les conditions prévues par la loi et par le Règlement sur la contribution réduite.

☐ Non La demande du parent a été refusée pour les motifs suivants:

À remplir si le parent reçoit une prestation d’un programme d’aide financière visé à la rubrique 3 (Programme objectif emploi, Programme d’aide sociale, Programme de solidarité sociale, Programme alternative jeunesse ou Programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris)

Le parent est exempté du paiement de la contribution réduite

☐ Oui

☐ Non

Premier enfant visé par cette demande

Deuxième enfant visé par cette demande

Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
Date du début de la garde			Date du début de la garde		
Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
Date de la décision			Date de la décision		

Signature

Date

DROIT DE RÉVISION

Le parent qui se croit lésé par la décision d’un titulaire de permis ou d’un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial à propos de son admissibilité peut demander au ministre de réviser cette décision. La demande doit être faite par écrit et exposer sommairement les motifs invoqués. Elle doit être présentée dans les 90 jours suivant la date à laquelle le parent est avisé de la décision, à l’adresse suivante: **Secrétariat général, ministère de la Famille, 425, rue Jacques-Parizeau, Québec (Québec) G1R 4Z1.**

FO-0601 (08-2018)

Page 2 de 2

Copie blanche : TITULAIRE DE PERMIS OU BUREAU COORDONNATEUR — Copie jaune : PARENT